

Commission permanente du 25 septembre 2017
Aides attribuées par le Conseil régional sur le
territoire de la 6^{ème} circonscription du Finistère

MISSION I - AMENAGEMENT

> Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **84 676 €** à **la commune de Saint-Urbain**. Cette somme est attribuée pour la construction d'une bibliothèque et d'une garderie périscolaire (éligible au 25/05/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **2 100 €** à **l'association « En Bulles Lentes », Argol**. Cette somme est attribuée pour l'organisation de l'édition 2017 du festival cidricole OUTCIDERS à Argol – (éligible au 28/11/2016).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **177 902 €** à **la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay**. Cette somme est attribuée pour la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle à Pleyben (éligible au 04/08/2015).

MISSION II - ECONOMIE, EMPLOI

> Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **47 050 €** à **la SAS Vetosoft, Plonévez-du-Faou**. Cette somme est attribuée pour le développement de nouveaux logiciels d'appui à destination des vétérinaires.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **7 230 €** à **la SARL Secrets de Famille, Châteauneuf-du-Faou**. Cette somme est attribuée pour le développement d'une alternative aux barres chocolatées.

> Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **907 711,79 €** à **Euroserum SAS, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour un programme d'investissements en matériels éligibles de 7 725 206,70€.

Le Conseil régional de Bretagne a accordé une avance remboursable de **44 000 €** à **Heme SARL, Crozon**. Cette somme est attribuée pour la reprise du fonds de commerce de l'hôtel restaurant "de la Presqu'île" à Crozon par le rachat de 100% des parts sociales de la SARL Le Mutin Gourmand.

> Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **15 000 €** à **l'association Keit Vimp Bev, Laz**. Cette somme est attribuée comme aide à la création d'un emploi

associatif d'intérêt régional de développement de la lecture en langue bretonne.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **15 000 €** à **la Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère, Daoulas**. Cette somme est attribuée comme aide à la création d'un emploi associatif d'intérêt régional de Chargé de mission.

> **Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire**

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **20 696 €** au **Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère, Daoulas**. Cette somme est attribuée comme soutien d'une démarche d'innovation et de progrès vers une agriculture écologiquement performante : "Maîtriser le risque parasitaire en ovins/caprins en limitant l'usage des antiparasitaires chimiques (Prise en compte de l'opération à compter du 1er septembre 2015).

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **712,99 €** à **un exploitant agricole de Poullaouën**. Cette somme est attribuée comme soutien à la réalisation du PASS'BIO suivi conversion.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **1 080 €** à **un exploitant agricole de Cast**. Cette somme est attribuée comme soutien à la réalisation du PASS'BIO suivi conversion.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **1 080 €** à **un exploitant agricole de Daoulas**. Cette somme est attribuée comme soutien à la réalisation du PASS'BIO diagnostic conversion.

Le Conseil régional de Bretagne a alloué une subvention de **12 250 €** à **une exploitation agricole de Pleyben**. Cette somme est attribuée comme soutien à l'acquisition d'une remorque autochargeuse (prise en compte de l'opération à compter du 20 juin 2017).

MISSION III – EDUCATION, FORMATION

> **Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées**

Le Conseil régional a alloué une subvention de **6 000 €** au **lycée agricole de Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour la mobilité des apprentis Technico commerciaux au Canada (13 jeunes + 2 accompagnateurs x 400 € / dépenses prises à compter du 25/09/2017).

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 880 €** au **lycée Paul Sérusier, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **6 242 €** au **lycée privé Saint-Louis, Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **5 986 €** au **lycée Jean Moulin, Châteaulin**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **3 966 €** au **LP des Métiers du Bâtiment, Pleyben**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2017-2018.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **9 015 €** au **LP de Pont-de-Buis**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Karta Bretagne 2017-2018.

> Améliorer les équipements dans les lycées publics

Le Conseil régional a alloué une subvention de **597 €** au **LP des Métiers du Bâtiment, Pleyben**. Cette somme est attribuée pour l'acquisition d'équipements d'exploitation : matériel des services de restauration (laitière).

> Développer le numérique éducatif

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 405,60 €** au **lycée Paul Sérusier, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée pour des équipements informatiques pour la pédagogie : acquisition de logiciels pédagogiques.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **22 581,60 €** au **lycée Jean Moulin, Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour des équipements informatiques pour la pédagogie : acquisition d'équipements pour l'EXAO.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 175,20 €** à **l'EPLEFPA Châteaulin Morlaix Kerliver, Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour des équipements informatiques pour la pédagogie : acquisition d'enceintes.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **912 €** au **LP des Métiers du Bâtiment, Pleyben**. Cette somme est attribuée pour des équipements informatiques pour la pédagogie : acquisition de logiciels pédagogiques.

> Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur

Le Conseil régional a alloué une subvention de **500 €** à **l'école navale, Lanvéoc**. Cette somme est attribuée pour l'organisation du colloque « Guerre et Correspondance » (GR&CORR) les 2 et 3 octobre 2017.

> Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises

Le Conseil régional a alloué une subvention de **26 980€** au **lycée agricole de Châteaulin**. Cette somme est attribuée pour l'accompagnement régional 2017/2018 aux missions d'accueil, d'accompagnement et d'insertion des apprentis.

> Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales

Le Conseil régional a alloué une subvention de **30 080€** à **COB Formation, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée au titre de l'Action Territoriale Expérimentale Insertion « Sur le chemin de l'Emploi » (localisation de l'action : Bannalec).

> Développer les langues de Bretagne

Le Conseil régional a alloué les subventions suivantes à à **l'association Keit Vimp Bev, Laz** :

620,71 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Rouanez ar pleg-mor' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

498 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Valentin ha Skrok' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 17 juillet 2017),

498 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Me an hini eo' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 17 juillet 2017),

498 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'C'hwezigelloù' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 17 juillet 2017),

498 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Nag a loened' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 17 juillet 2017),

498 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Ma amezeg' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 17 juillet 2017),

487,50 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Paotr Louarn T4' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

442,14 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Pennogio' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

394,36 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Teñzorioù' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

299,89 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Lesanvioù' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 17 juillet 2017),

289,97 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'An Euzhvil gwir' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

254,33 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Beaj vat' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

253,77 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'C'hoarzh ar skeud' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

243,23 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Fake in China' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

240,08 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un

ouvrage en langue bretonne intitulé 'Lizhiri Tetad' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),
224,42 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Aet on' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),
208,38 € comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Rederien mor' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017),

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 123,76 €** à la **Fédération des Chorales Bretonnes, Pleyben**. Cette somme est attribuée comme aide à l'édition dans le cadre du programme éditorial 2017 d'un ouvrage en langue bretonne intitulé 'Peder Vouezh' (prise en compte des travaux d'impression à compter du 24 juillet 2017).

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** à une **personne de Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée au titre du dispositif Skoazell 2017-2018 pour l'enseignement bilingue français-breton (Master 1).

MISSION V - ENVIRONNEMENT

> Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau

Le Conseil régional a alloué les subventions de **6 570 €** et **400 €** au **Syndicat de bassin de l'Elorn, Daoulas**. Ces sommes sont attribuées pour l'opération SAGE Elorn - Programme de travaux milieux aquatiques 2017 sur le bassin versant de l'Elorn - (prise en compte des dépenses à compter du 28 décembre 2016).

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 700 €** à la **Commune de Telgruc-sur-Mer**. Cette somme est attribuée pour l'opération SAGE Aulne - Acquisition de matériel de désherbage alternatif - (prise en compte des dépenses à compter du 29 mars 2017).

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 200 €** à la **Commune de Saint-Urbain**. Cette somme est attribuée pour l'opération SAGE Elorn - Acquisition de matériel de désherbage alternatif - (prise en compte des dépenses à compter du 6 juin 2017).

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 659 €** à la **Commune de Pleyben**. Cette somme est attribuée pour l'opération SAGE Aulne - Acquisition de matériel de désherbage alternatif - (prise en compte des dépenses à compter du 26 juin 2017).

> Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages

Le Conseil régional a alloué une subvention de **16 141,83 €** au **Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional d'Armorique, Le Faou**. Cette somme est attribuée pour le contrat nature territorial trame verte et bleue - Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques du territoire du Parc naturel régional d'Armorique (dépenses à prendre en compte à partir du 01/01/2017).

> Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources

Le Conseil régional a alloué une subvention de **8 000 €** à **l'association « Distro, le retour de la consigne », Rosnoën**. Cette somme est attribuée pour la phase d'expérimentation et de communication pour la mise en oeuvre d'une filière de consignation de bouteilles sur les territoires de Morlaix, Rennes, Vannes et Saint Brieuc des mois de juillet 2017 au mois d'avril 2018 (prise en compte des dépenses à partir du 1er juin 2017).

MISSION VI – CULTURE, SPORT, PATRIMOINE, TOURISME

> Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** à **l'association Dañs Tro, Poullaouën**. Cette somme est attribuée pour le projet artistique et culturel au titre de l'année 2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** au **Groupe Artistes Artisans Créateurs, Plomodiern**. Cette somme est attribuée pour l'organisation de l'édition 2017 du salon métiers d'art "Artissim".

> Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique

Le Conseil régional a alloué une subvention de **7 500 €** à **l'association Favorisation Expression Radiophonique, Rosnoën**. Cette somme est attribuée pour les activités de 'Radio Evasion' pour l'année 2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 000 €** à **l'association « Brest en Bulles », Loperhet**. Cette somme est attribuée pour l'organisation des 'Rencontres brestoises de la BD' 2017 les 29 et 30 septembre et le 1er octobre à Brest.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **895 €** aux **Editions Armeline, Crozon**. Cette somme est attribuée pour la participation des Editions à un événement hors Bretagne en 2017 : le salon du livre d'histoire du 6 au 8 octobre 2017 à Blois.

> Développer le sport en région

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 170 €** à **l'association sportive lycée polyvalent, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2016-2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **612 €** à **l'association sportive lycée Diwan, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2016-2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 224 €** à **l'association sportive du**

lycée de l'Aulne, Châteaulin. Cette somme est attribuée comme aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2016-2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **852 €** à **l'association sportive Saint-Louis, Châteaulin.** Cette somme est attribuée comme aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2016-2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **540 €** à **l'association sportive lycée Jean Moulin, Châteaulin.** Cette somme est attribuée comme aide aux déplacements de l'association sportive pour la saison 2016-2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **154 €** à **l'association gymnique Plougastel, Plougastel-Daoulas.** Cette somme est attribuée comme aide au déplacement pour le championnat de France 2017 de teamgym à Mouilleron-le-Captif.

> **Révéler et valoriser le patrimoine**

Le Conseil régional a alloué une subvention de **1 047,91 €** à **la commune de Locmaria-Berrien.** Cette somme est attribuée pour l'opération PPT/PNP - Lavoir communal - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 20/03/2017.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 531,10 €** à **la commune de Le Faou.** Cette somme est attribuée pour l'opération CR/OMI - Eglise Notre-Dame de Rumengol - Restauration du maître-autel et des boiseries - Prise en compte des travaux à dater du 29/05/2017.